

NOM DE L'ETABLISSEMENT : COLLEGE GEORGES-CHAUMETON

ADRESSE : 9bis avenue des Pyrénées
31240 L'UNION

N° D'IDENTIFICATION : 0311094W

Année scolaire : 2019-2020

n° de séance 4

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Du mardi 03 février 2020

à 17 h30

1. Désignation secrétaire de séance
2. Approbation du PV de la séance du 28/11/2019
3. Ordre du jour
4. DHG
5. Contrat
6. DBM information
7. Questions diverses

EMARGEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du lundi 03 février 2020

FONCTION	TITULAIRES	Pr	Ex Ab	Remplacé(e) par	SIGNATURE
CHEF D'ETABLISSEMENT	ZABUKOVEC Annie	X			
PRINCIPAL ADJOINT	MOURGUES Erik	X			
GESTIONNAIRE	ARFI Patrick	X			
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	LARROQUE Catherine	X			
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : - DEPARTEMENT - COMMUNE	VEZIAN Marie-Dominique		X		
	MIRASSOU Jean-Jacques		X		
	GODEAS Isabelle		X		
	FEUILLERAT Joël ROUX Laurent		X	ROUX Laurent	
PERSONNALITES QUALIFIEES	BOURDEL Jean-Pierre	X			
	RIGAUD Michel		X		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	ROLAND Anne-Elisabeth	X			
	SCHWARTZ Jean-Christophe	X			
	PICARD Marion	X			
	SARRADET Stéphanie	X			
	BOUVAL-BERTIN Prisca	X			
	GENDREU Aïcha	X			
	FICOT Virginie	X			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE	BONNAY Martine	X			
	LACHURIE Nicole	X			
	PEYROUZET Michel	X			
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	RUFFIER Fabrice	X			
	CHAUVET Anne	X			
	BUGARIN Florian	X			
	PINET Martine	X			
	HENRY Chrystelle	X			
	DELRIEU Stéphane	X			
	ROUQUET Gilbert		X	Isabelle Valié	
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	PINI Julien				
	FIEGEN Agathe				
	GOMEZ-JAVIER Fahro				
TOTAL DES MEMBRES		30			

- Le quorum étant atteint à 17h35, 20 membres présents
Madame la Principale ouvre le CA.

1 – Désignation du secrétaire de séance : M. Mourgues, principal adjoint
Vote à l'unanimité : 20 pour

2 – Approbation du procès verbal de la séance du 28 novembre 2019.

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil d'Administration approuve le procès verbal du 28 novembre 2019

3 - Approbation de l'ordre du jour :

Arrivée de Mme PINET à 17h45 et de Mme Chauvet à 17h47 : 22 votants

Arrivée de M.BUGARIN à 17h58 : **23 votants.**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4 –DHG préparation de rentrée 2020 :

Mme Zabukovec explique les critères à partir desquels les moyens ont été alloués : type d'établissement, allocation progressive de moyens et prévisions d'effectifs.

Les modifications de carte scolaire doivent être prises en compte à la rentrée prochaine avec 2 nouvelles écoles sur le secteur du collège, Olympe de Gouges et Dortis.

La principale a été reçue au rectorat pour un dialogue de gestion le jeudi 19 décembre : elle a présenté ses prévisions et donné des éléments d'explication sur le collège.

La principale présente les effectifs retenus par la DASEN pour le collège, la SEGPA et l'ULIS.

Collège : 6 divisions de 6è soit 180 élèves

6 divisions de 5è soit 155 élèves

6 divisions de 4è soit 156 élèves

6 divisions de 6è soit 164élèves. Une division supplémentaire étant ouverte à la rentrée 2020 en 3è.

Total : 655 élèves et 24 divisions

SEGPA : 1 division 6è soit 11 élèves

1 division 5è soit 11 élèves

1 division 4è soit 9 élèves

1 division 6è soit 11 élèves

Total : 4 divisions et 54 élèves

ULIS : 6 élèves de 6è

4 élèves de 5è

5 élèves de 4è

3 élèves de 3è

Total : 17 élèves

Mme Zabukovec présente les dotations allouées au collège et à la SEGPA. La dotation de la SEGPA présente 6HP de moins que celle de l'année précédente alors que les effectifs ne baissent pas. Cette situation n'est pas spécifique à la SEGPA de Chaumeton. Les enseignements de découverte professionnelle en 4è ne pourront pas être dédoublés. Toutes les SEGPA sont concernées.

La DHG collège est de 746 h dont 689,5 HP et 45,5 HSA et 11 IMP dont 4 issues de la DGH. Outre les horaires officiels et les heures statutaires le collège bénéficie de 3 h d'allocation progressive de moyens.

La DHG SEGPA est de 116,5HP et 7 HSA.

Après concertation avec les enseignants en conseil pédagogique et présentation devant la commission permanente la répartition de la marge d'autonomie 3 h par division en collège et Segpa est présentée au CA.

Au collège des dédoublements sont proposés dans les disciplines français, maths, anglais, histoire, SVT, Sciences physiques, technologie mais pas dans toutes les divisions. 3 langues vivantes sont proposées en LV 2(espagnol, italien et allemand), 7 heures de LCA, 1h de

chorale et maintien de la section sportive 2 imp. A la SEGPA l'autonomie est consacrée au dédoublement de l'enseignement professionnel 3è.

Documents joints.

Les parents d'élèves, les enseignants et le représentant de la municipalité déplorent des dotations qu'ils estiment sous évaluée. Un débat s'engage et ils présentent 3 motions, dans lesquelles ils exposent leur point de vue. Ils demandent qu'elles soient soumises au vote. Mme Zabukovec déclare que les 3 représentants de l'institution ne prendront pas part à ce vote.

Les 3 motions jointes sont adoptées : **20 votants sur 23 présents**

**Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 1**

Madame Zabukovec sollicite le Ca sur un vote consultatif :

Pas de fermeture de poste, une demande de création d'un poste de 18h en Anglais.

**23 votants Pour : 6
 Contre : 0
 Abstention : 17**

Cette proposition est adoptée.

Madame Zabukovec sollicite le Ca sur un vote décisionnel : la répartition de la marge d'autonomie pour le collège et la SEGPA :

**23 votants Pour : 5
 Contre : 18
 Abstention : 0**

La répartition n'est donc pas adoptée.

Elle sera à nouveau présentée avec un rectificatif le jeudi 6 février lors d'un nouveau CA. M. Schwartz précise que ce n'est pas la répartition de Mme Zabukovec qui est refusée mais une dotation jugée insuffisante.

5 – Contrats :

Cinq contrats de service sont présentés ; ils sont approuvés à l'unanimité.

ORGANISME	OBJET	COUT en €
SHARP	RENOUVELLEMENT PHOTOCOPIEURS – 4 ANS	0.0030 HT LA COPIE
LEASING CIC CM	RENOUVELLEMENT PHOTOCOPIEURS – 4 ANS	730 HT/TRIM
COOPERATIVE APICULTEURS OCCITANIE	VENTE OBJETS CONFECTIONNES DE LA SEGPA	NEANT
OLEO RECYCLING SAS	ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DE HUILES ALIMENTAIRES USAGERES – 3 ANS	160 TTC
VEOLIA PROPRETE MIDI PYRENEES	COLLECTE ET TRAITEMENT DASRI – 3 ANS	Collecte et transport : 50 HT/TRIM + Contenant selon grille prestataire Traitement 0.53 HT/KG

**Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0**

6- DBM :

La DBM n°1 est présentée pour information. Elle régularise avec la comptabilité générale les ouvertures de crédits de plusieurs ressources affectées (ex : taxe d'apprentissage) pour le budget 2020.

7- questions diverses proposées par les parents d'élèves et enseignants:

Parents d'élèves :

- « Grèves et sécurité des enfants : certains parents sont inquiets sur la gestion des enfants lorsqu'il n'y a pas de vie scolaire les jours de grèves : nous souhaiterions avoir des informations sur le fonctionnement et la gestion des enfants. Une information au préalable des enseignants qui ont déjà indiqué leur absence est elle possible? Est-il possible d'indiquer que nous ne souhaitons pas que notre enfant sorte et qu'il y ait un filtrage à tous les horaires de sortie et même à 12h30. Les enfants seraient donc obligés de rester à la cantine et manger leur panier repas. »
- Réponse : Les grèves sont très suivies au collège par les enseignants et très souvent 100% des personnels vie scolaire, ce qui oblige la principale pour des raisons de sécurité à annuler le service de restauration. Cette situation est spécifique à Chaumeton.

Les personnels grévistes ne sont pas tenus de se signaler. L'agent d'accueil informe par téléphone les parents qui appellent, au fur et à mesure de l'arrivée attendue des personnels. La surveillance est assurée par l'équipe de direction. Les entrées et sorties sont malgré tout contrôlées à chaque heure sauf à 12h 30 où les élèves sont considérés comme externes libres. Une grève crée des difficultés de fonctionnement et c'est du ressort des parents d'obliger leurs enfants à rester au collège, s'ils l'ont décidé. Environ une quarantaine d'élèves restent sur la pause méridienne, en l'absence de restauration.

- « Grève et cantine : le remboursement des jours de grève est fortement attendu par les parents. Qu'en est-il? »

Réponse : cette question a déjà été abordée lors de précédents CA.

Voici la réponse de Mme Fernandez, chef de la restauration scolaire à la direction de l'éducation du CD31 :

« En ce qui concerne la grève, je vous informe qu'une remise d'ordre devra être prévue si les parents n'ont pas été prévenus dans un délai raisonnable pour qu'ils puissent s'organiser pour prévoir le repas de leur enfant lors de la fermeture du service de restauration. En effet, en l'absence d'information la grève peut être considérée comme un cas de force majeure lequel ouvre droit à une remise d'ordre. L'information des parents doit intervenir au moins 24 h avant la fermeture effective. »

Mme Zabukovec, précise que pour des questions de sécurité et de lutte contre le gaspillage, les parents sont toujours prévenus de l'absence de restauration par un mot dans le carnet et un affichage sur l'ENT, plusieurs jours à l'avance (au moins 2 jours). Il ne s'agit donc pas d'un cas de force majeure comme indiqué précédemment par M.Arfi.

Mme Zabukovec souhaite, pour autant, pouvoir rembourser les familles : le débat se poursuit avec le service juridique du CD31 et l'agent comptable du collège. Mme Zabukovec s'engage à faire part de l'avancée de ce dossier aux parents d'élèves et au CA.

- « Visite médicale en 6ème : pourquoi celle-ci n'est plus réalisée? »

Réponse : les 2 années précédentes ont été chaotiques concernant la présence de l'infirmière : nombreux congés maladie et remplacements très aléatoires. Les visites seront réalisées cette année et les parents tenus informés : contrôle des carnets de santé et vaccinations, lien avec le médecin scolaire le cas échéant.

- « Quelle solution pour l'absence du professeur de technologie? »

Réponse : Les absences du professeur de technologie sont justifiées : ce personnel est gréviste en continu, depuis décembre et 51 h de cours n'ont pas été assurées. Cette situation est légale. Les journées de grève ne sont pas payées. Après débat, il est envisagé d'informer les classes concernées de la mise à disposition des cours sur l'ENT.

- « Suite rencontre avec le département le 27/02, nous souhaiterions faire une visite sur la pause médiane le département, les enseignants et les parents d'élèves. Etes-vous favorables à cette démarche? »

- Réponse : avis favorable pour cette visite et la mise en place d'un groupe de travail sur la loi Egalim et l'E3D. Le second de cuisine n'est pas encore nommé. Dès que la situation se sera normalisée 2 dates seront proposées courant mars ou avril.
- **Enseignants :**
- « Questions diverses pour le CA (Liste CGT-FSU et sympathisants)
- Le fonctionnement de l'unique photocopieur se révèle problématique depuis trop longtemps.
- D'une part, les enseignants sont vraiment pénalisés lors des nombreuses pannes survenues depuis le début de l'année. D'autre part, nous sommes une cinquantaine d'utilisateurs dont les besoins se concentrent sur les mêmes heures et le même appareil.
- Nous avons déjà demandé lors d'un précédent CA l'achat d'un second photocopieur. Nous sommes étonnés d'avoir essuyé un refus au motif que nous aurions suffisamment de temps libre, argument qui ne tient pas compte des multiples tâches qui nous incombent tout au long de la semaine (temps de concertation avec les collègues, dialogue avec les familles et les élèves...).
- Étant donné que le collège dispose de moyens financiers suffisants, pourquoi une solution n'est-elle pas apportée à ce problème aigu et récurrent ? Au moins sur ce plan, les conditions de travail des enseignants, qui se détériorent par ailleurs d'année en année, s'en trouveraient améliorées. »
- Réponse :
- Effectivement la question a été abordée au précédent CA. Le gestionnaire avait communiqué le cout global de fonctionnement pour l'année 2018 de l'actuel photocopieur installé en salle des professeurs soit près de 4001 €. Cette charge inclus la location (2716 €) et le cout copies (1285 €).
- Il s'avère que la demande est principalement motivée par l'engorgement résultant des pics d'utilisation de la machine (matin avant 1^{ère} de cours notamment) et de pannes. M.Arfi va tenter de solutionner le défaut de communication concernant les alertes de dysfonctionnement.
- Le gestionnaire annonce qu'une nouvelle machine va être déployée dans le cadre du nouveau contrat qui vient d'être présenté. Après débat et compte tenu du nombre croissant d'utilisateurs, une étude va être menée pour l'installation, le coût et le type d'appareil à installer. Mme Zabukovec propose que plusieurs professeurs soient associés à cette étude.

Les débats étant clos, fin du CA à 20h18.

La présidente : A.Zabukovec

Le secrétaire de séance : E. MOURGUES